



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS) 2009-2013

Note de synthèse

Octobre 2008

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
BP 221 Conakry
Tél. (224) 60 21 33 12 / 30 41 45 67
dnstat@biasy.net • dnstat@airbone.net.gn
<http://www.stat-guinee.org/>

Sommaire

1. Contexte et justification	Page 3
2. Processus d'élaboration	Page 3
3. État du système statistique	Page 4
4. Défis majeurs à relever	Page 5
5. Principaux produits attendus du SSN	Page 6
6. Vision et stratégies d'intervention	Page 6
7. Plan d'actions opérationnel	Page 7
8. Mise en œuvre	Page 9

1 Contexte et justification

L'évaluation du premier document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP1) a mis en exergue la faiblesse de la gouvernance sous toutes ses facettes. C'est pour cette raison que le second document (DSRP2) met un accent particulier sur l'amélioration de la gouvernance, ce qui nécessite en amont l'amélioration du système d'informations statistiques. Cette décision se justifie aussi bien sur le plan interne que sur le plan externe.

Sur le plan interne, l'amélioration de la gouvernance, la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, orientée vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, et la conduite du programme de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), exigent de suivre et d'évaluer régulièrement les politiques publiques. De nouveaux défis sont apparus et sont devenus plus pressants après la crise sociale de janvier et février 2007. Il s'agit des défis liés à la sécurité alimentaire, à l'accès de la population aux infrastructures de base (eau et électricité), et à la promotion de l'emploi des jeunes, défis que le programme d'urgence du Gouvernement s'attelle à relever. L'approfondissement de la démocratie avec comme corollaire l'obligation de rendre compte, et la politique de décentralisation et de déconcentration qui suppose une décentralisation de l'information créent une nouvelle demande que doit satisfaire le système statistique. S'ajoutent à cette demande en forte croissance, les besoins en information de la société civile, du secteur privé et des médias ainsi que ceux des problématiques de l'environnement et du genre.

Sur le plan international, l'environnement est caractérisé par une intégration des économies et une compétition de plus en plus féroce. La prise en compte des recommandations de la table ronde de Marrakech, de la charte africaine de la statistique, des exigences d'harmonisation statistique au niveau régional (CEDEAO et Zone Monétaire Ouest Africaine) et au niveau continental (AFRISTAT et Union Africaine) ainsi que les enjeux liés à la mondialisation exigent une amélioration du Système statistique national (SSN).

Une information statistique de qualité, accessible à tous les utilisateurs, flexible par rapport à de nouvelles demandes contribuera à traiter ces questions d'intérêt public de manière objective et transparente. L'absence d'une vision concertée du développement à moyen et long termes de la statistique constitue un handicap majeur pour relever ces défis. C'est dans ce contexte que le Gouvernement guinéen, s'est engagé en 2006 à élaborer une stratégie nationale de développement de la statistique. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté qui, à travers son premier axe stratégique (amélioration de la gouvernance) recommande entre autres, l'amélioration du système d'informations statistiques.

2 Processus d'élaboration

L'élaboration de la SNDS a été conduite selon un processus participatif qui a mobilisé tous les services producteurs de statistiques publiques, les utilisateurs et les partenaires techniques et financiers, conformément aux directives méthodologiques de PARIS21. Le processus qui a démarré le 6 décembre 2006, a été conduit par étapes successives : élaboration de la feuille de route, diagnostic du SSN, définition d'une vision et de stratégies, et élaboration de plans d'actions couvrant la période 2009-2013.

Ce document constitue la synthèse de l'ensemble des études thématiques et/ou sectorielles réalisées par six consultants nationaux et enrichies au cours d'une série d'ateliers nationaux. Chaque étape a fait l'objet d'une validation par les sous-comités sectoriels et le comité de pilotage constitués à cet effet.

3 État du système statistique

L'état du système statistique national a été examiné sous les aspects suivants : (i) le cadre institutionnel et réglementaire ; (ii) la problématique de l'information statistique et (iii) les questions transversales (ressources humaines, matérielles et financières, la problématique de la décentralisation de l'information statistique et la prise en compte de la dimension genre).

3.1 Cadre institutionnel et réglementaire

Le cadre institutionnel et réglementaire du système statistique national est régi par la Loi statistique (Loi U95/047/TRN du 29 août 1995 portant coordination, secret et obligations en matière statistique) et son décret d'application (Décret D/95/243/PRG/SSG du 31 août 1995).

Les insuffisances constatées à ce niveau sont la faiblesse de la coordination statistique, la méconnaissance par les différents acteurs du SSN des textes fondamentaux, la non application de la Loi Statistique, l'absence d'un programme concerté de développement de la statistique, la faiblesse de la concertation entre producteurs et utilisateurs et l'absence de liens hiérarchiques et/ou fonctionnels entre les différentes structures du SSN.

3.2 Problématique de l'information statistique

Les domaines d'études retenus sont les statistiques économiques et financières, les statistiques démographiques et sociales, et les statistiques du développement rural, de l'énergie, de l'hydraulique et de l'environnement. Au niveau de chaque thématique, l'offre, la demande et l'adéquation de l'offre à la demande d'informations statistiques ont été examinés, ce qui a permis de mettre en relief les principaux déterminants du système statistique national à savoir ses forces, ses faiblesses, les opportunités et menaces auxquelles il est confronté.

Du point de vue des forces, l'existence de statisticiens bien formés et expérimentés bien qu'en nombre insuffisant ainsi que de capacités de production tant au niveau central (INS) qu'au niveau de la Banque Centrale de la République de Guinée et des services statistiques sectoriels constitue un atout. Les statistiques indispensables pour le suivi et l'évaluation de la politique économique et des politiques sectorielles sont généralement produites. Des progrès ont été enregistrés dans l'harmonisation des statistiques du secteur réel (indice des prix et comptes nationaux), et des statistiques financières et monétaires dans le cadre de l'intégration sous-régionale. Une masse importante d'informations économiques, démographiques et sociales est disponible et permet le suivi et l'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté, axée sur l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. A défaut d'une véritable coordination de l'activité statistique, des comités ad-hoc d'harmonisation ont été mis en place (Comité balance des paiements courants, Comité Tableau de bord mensuel de l'économie...).

Malgré ces performances, des faiblesses persistent et concernent : le retard accusé dans la publication des comptes nationaux et la faiblesse des outils d'analyse conjoncturelle (absence de publication de statistiques industrielles, d'un indice de la production industrielle et inexistence de modèle de prévision à court-terme). La connaissance insuffisante du secteur informel constitue un handicap sérieux d'autant plus qu'il contribue à plus de 60% au PIB et fournit l'essentiel des emplois. La faiblesse des structures chargées de produire l'information statistique dans des secteurs clés tels que le secteur des mines constitue un handicap sérieux dans l'atteinte des objectifs des politiques sectorielles telles que l'initiative de Transparence dans les industries Extractives (ITIE). Il en est de même dans les secteurs porteurs de croissance tels que le tourisme, les transports et les travaux publics

où l'absence d'un système d'informations fiables ne favorise pas les investissements. Dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, la production des statistiques de l'emploi et le traitement des faits d'état-civil demeurent une préoccupation. Les statistiques sanitaires demeurent le maillon faible au niveau des statistiques sociales du fait de leur couverture incomplète et de l'irrégularité de leur publication. Dans le domaine des statistiques du développement rural, de l'hydraulique, de l'énergie et de l'environnement, on note l'absence d'un système intégré de statistiques du secteur rural et l'existence d'une multitude de projets sur les systèmes d'informations occasionnant des doubles emplois et des contradictions permanentes. L'arrêt en 1997 de l'enquête annuelle agricole rend impossible le suivi régulier de la production vivrière dans un contexte de crise alimentaire. On note également un déséquilibre dans la collecte des données sur la pêche, limitée essentiellement à la pêche maritime. Enfin, l'offre de statistiques sur l'environnement demeure largement insuffisante.

La faible normalisation de la production statistique marquée par l'absence de documents méthodologiques relatifs aux normes, nomenclatures et procédures de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion limite la qualité des données. D'autres contraintes liées à la faiblesse des ressources humaines qualifiées, des ressources matérielles et financières sont caractéristiques de l'appareil statistique. Un autre handicap de taille concerne la vétusté des infrastructures abritant les services producteurs de statistique. La forte dépendance du financement extérieur limite la production statistique. L'information statistique est faiblement diffusée et les NTIC sont peu utilisés à cette fin. Les délais de diffusion ne sont généralement pas respectés. Enfin, il existe un véritable décalage entre les besoins des utilisateurs et l'offre en données désagrégées et en genre. Ce fossé semble se creuser avec la redynamisation de la décentralisation.

Les menaces qui pèsent sur le système statistique demeurent la faiblesse de la coordination, la forte mobilité du personnel du fait du manque de motivation dû à l'absence d'un statut particulier pour les professionnels de la statistique, le faible effectif de statisticiens dans les services sectoriels, la faible allocation des ressources internes pour le soutien de la production courante et le fonctionnement normal des structures.

Les opportunités sont nombreuses. On peut citer le regain d'intérêt de la communauté internationale pour la statistique, l'existence de nombreuses initiatives au niveau national et au niveau des partenaires techniques et financiers, l'élaboration de la SNDS, l'appartenance de notre pays à des organisations spécialisées dans le domaine statistique (AFRISTAT), la prise en compte dans le DSRP de l'amélioration du système d'information (au titre d'un des objectifs de l'axe 1 du DSRP : « amélioration de la gouvernance ») ainsi que les appuis importants des partenaires techniques et financiers dans divers domaines de la statistique.

4 Défis majeurs à relever

Les défis majeurs que le SSN doit relever sont :

- L'amélioration du dispositif institutionnel et organisationnel en vue d'une meilleure coordination de l'activité statistique ;
- L'amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique conformément aux normes internationales ;
- L'amélioration des conditions de travail dans le système statistique (infrastructures, équipements, mobiliers, logistiques) ;
- La promotion de la formation initiale dans les écoles spécialisées de statistique, de démographie et d'économie appliquée, la formation continue des agents en fonction, le recrutement et le maintien d'un nombre important de statisticiens par l'adoption d'un statut particulier des professionnels de la statistique ;

- L'amélioration des capacités de traitement, de stockage, d'analyse et de diffusion de l'information statistique par l'utilisation des NTIC ;
- Le renforcement des capacités d'analyse et de recherche ;
- La promotion de la culture statistique.

5 Principaux produits attendus du SSN

La mise en œuvre de la SNDS contribuera au suivi et à l'évaluation de la Stratégie de réduction de la pauvreté axée sur l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en rendant disponibles notamment, les principaux produits suivants :

- Démographie** : données de base à jour sur la population : effectifs, répartition par sexe, par groupes d'âges, caractéristiques sociodémographiques (en terme de croissance, d'habitat, d'emploi, de fécondité, de mortalité et de migration) jusqu'aux niveaux les plus fins (communes, villages, quartiers, etc.
- Conditions de vie des ménages, pauvreté et accès aux services sociaux de base** : caractéristiques, ampleur et déterminants de la pauvreté, accès à l'éducation, à la santé, aux transports, à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement, à l'électricité, etc.
- Economie et Finances** : comptes nationaux, prix, balance des paiements et commerce, monnaie, mines, artisanat, tourisme, transports, télécommunications, environnement des affaires, etc.
- Gouvernance** : participation des populations, lutte contre la corruption, transparence de la gestion des finances publiques ; équité et genre.
- Développement rural, développement durable** : production agro-sylvo-pastorale, environnement (production et consommation de bois, dégradation des terres, protection/restauration des terres, biodiversité et protection de la flore et de la faune, etc.) ;

Ces produits seront obtenus par l'exploitation des données de sources administratives ou la réalisation d'enquêtes et de recensements. Ils seront intégrés dans des Bases de données harmonisées pour faciliter l'accès par les utilisateurs.

6 Vision et stratégies d'intervention

L'élaboration d'un cadre stratégique de développement de la statistique à moyen terme nécessite la définition d'une vision claire du devenir du SSN, la formulation de stratégies efficaces et pertinentes, sous-tendues par des objectifs clairs à atteindre et des plans annuels d'intervention réalistes couvrant un horizon temporel de 5 ans.

6.1 Vision

« La Guinée entend se doter d'un système statistique national cohérent, bien coordonné et disposant de capacités de production et de diffusion d'informations fiables et apte à répondre aux besoins sans cesse croissants de l'ensemble des utilisateurs ».

6.2 Axes stratégiques

Au regard de la mission assignée au SSN et pour faire en sorte que la vision à moyen terme de développement de la statistique devienne une réalité, l'activité statistique au cours de la période 2009-2013 sera centrée autour de quatre axes :

Axe 1 : Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel du SSN

Cet axe stratégique vise à combler les lacunes institutionnelles et organisationnelles. Il comporte trois objectifs stratégiques opérationnels : (i) améliorer le cadre institutionnel et réglementaire; (ii) améliorer le cadre organisationnel et (iii) renforcer la coordination statistique ;

Axe 2 : Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique

Cet axe vise l'amélioration de la qualité des produits statistiques qui passe par la normalisation des outils de production et de diffusion. Il s'agit également de l'extension de la production statistique dans le but de combler d'une part, le déficit de production décelé au niveau de nombreuses structures et d'autre part de prendre en compte les aspects liés à la décentralisation de l'information statistique et au genre. Les deux objectifs opérationnels retenus sont les suivants : (i) améliorer la qualité des produits statistiques et; (ii) assurer dans les délais requis la production des données statistiques dans tous les domaines;

Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques

Cet axe vise à combler la faible capacité en ressources matérielles, humaines et financières. Les trois objectifs opérationnels poursuivis sont les suivants : (i) promouvoir une bonne politique de gestion des ressources humaines; (ii) renforcer les ressources matérielles et; (iii) assurer de manière durable le financement des activités statistiques.

Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche

Les objectifs opérationnels ciblés à travers cet axe visent à combler les lacunes liées à la faible utilisation des NTIC pour l'archivage et la diffusion des données. Ces objectifs visent également à promouvoir l'utilisation des données à travers l'analyse approfondie des données et la recherche dans les domaines économique, démographique et social. Les trois objectifs opérationnels retenus peuvent être résumés comme suit : (i) améliorer la diffusion et l'archivage par le développement de méthodes harmonisées à travers l'utilisation des NTIC; (ii) valoriser l'information statistique par l'approfondissement de l'analyse des données disponibles et la promotion de la recherche dans le domaine statistique et (iii) promouvoir la culture statistique.

7 Plan d'actions opérationnel

Le plan d'actions 2009-2013 est la concrétisation de la vision qui passe par l'atteinte des objectifs opérationnels. Sa mise en œuvre permettra à la vision de devenir une réalité. Elle donnera une plus grande cohérence technique et financière et une plus grande visibilité aux interventions dans le domaine statistique. Elle permettra également un meilleur suivi de l'activité statistique. Le plan d'action 2009-2013 fournit des orientations sur les investissements humains et matériels, nécessaires au renforcement des capacités humaines et matérielles du SSN. Il vise à consolider les acquis actuels, ensuite à combler les faiblesses observées et enfin à accélérer la concrétisation des opportunités, à assurer la maîtrise des menaces et la prise en charge graduelle des nouveaux besoins des utilisateurs. Enfin, le plan d'actions 2009-2013 constitue le document de référence pour la programmation des activités statistiques sur la période.

7.1 Axe 1 : Renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel

Les activités définies à travers les trois objectifs opérationnels de cet axe visent à atteindre les résultats suivants : (i) la DNS est érigée en INS ; (ii) la Loi Statistique et ses textes

d'application sont révisés ; (iii) une large diffusion de la Loi statistique et de ses textes d'application est assurée ; (iv) le rôle et la place de l'INS et des autres structures du SSN sont bien précisés ; (v) les cadres organiques des structures déjà fonctionnelles sont améliorés et ; (vi) les mécanismes de coordination sont bien définis.

Le montant total nécessaire pour l'atteinte de ces résultats est de 682.400 USD dont 552.400 USD à mobiliser (soit près de 81% du montant total). Il représente les coûts liés à la mise en place de l'assistance technique pour la mise en place de l'INS et les frais liés à la vulgarisation et à la diffusion des textes fondamentaux révisés

7.2 Axe 2 : Amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique

Les activités qui sous-tendent la réalisation des deux objectifs de cet axe sont centrées sur l'amélioration de la qualité de la production statistique par la normalisation des outils de production, le renforcement de la production statistique existante, la mise en place des capacités de production dans les structures qui sont jugées déficientes et la satisfaction des nouveaux besoins en données plus désagrégées. Les résultats attendus sont les suivants : (i) la production statistique est normalisée au niveau de l'ensemble du SSN ; (ii) les normes du SGDD sont appliquées à chaque produit statistique ; (iii) les bonnes pratiques sont largement diffusées au niveau du SSN ; (iv) la production statistique est renforcée dans les structures fonctionnelles et est rendue effective dans celles qui ne le sont pas ; (v) la désagrégation des données et la prise en compte du genre sont effectives et ; (vi) la production statistique est adaptée aux besoins des utilisateurs.

Le coût des activités de l'axe 2 se chiffre à 28,5 millions USD dont 22,2 millions à mobiliser, soit près de 78%. L'essentiel de ces coûts est imputable à la réalisation de grosses opérations de collecte pour 28,2 millions de USD dont :

- Le recensement général de la population et de l'habitat en 2009 pour 6,5 millions USD ;
- Le recensement de l'agriculture en 2010 pour 4,5 millions de USD ;
- La réhabilitation de l'état civil pour 1,2 millions de USD ;
- Le recensement du cheptel pour 2,5 millions de USD ;
- La mise en place d'un système de collecte des données sur l'emploi pour 1,5 millions USD.

7.3 Axe 3 : Renforcement des capacités en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques

Les activités déclinaées pour la mise en œuvre des trois objectifs opérationnels de cet axe visent à lever les faiblesses liées à l'insuffisance des ressources humaines par la formation initiale de jeunes cadres et la formation continue des cadres en situation d'emploi ainsi que l'amélioration des conditions de travail. Les résultats escomptés sont les suivants : (i) le SSN dispose de ressources humaines qualifiées et motivées ; (ii) les compétences sont régulièrement renforcées ; (iii) les services statistiques travaillent dans des locaux appropriés ; (iv) les services statistiques sont équipés en mobiliers, matériels de travail, outils informatiques et autres moyens logistiques ; (v) un mécanisme de financement des activités courantes est mis en place et (vi) un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers du SSN est mis en place.

Le coût de la mise en œuvre des activités de cet axe est de 12,5 millions USD dont 10,1 millions USD (soit près de 81%) sont à mobiliser. Ces fonds sont destinés prioritairement à :

- La construction du siège de l'INS pour 6 millions USD ;

- L'équipement des services statistiques en mobiliers et outils informatiques pour 1,7 millions USD ;
- La mise en place d'un fonds de formation initiale et continue pour 3,5 millions USD.

7.4 Axe 4 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion, de l'utilisation des données statistiques et promotion de la recherche

Ce volet vise à travers ses trois objectifs opérationnels à améliorer la diffusion, l'archivage électronique des données par une utilisation accrue des NTC, la création de bases de données, la valorisation des produits statistiques à travers la promotion de l'analyse approfondie et de la recherche ainsi que le développement de la culture statistique. Les résultats attendus de la mise en œuvre des activités sont les suivants : (i) l'information statistique est largement partagée ; (ii) l'archivage des données est amélioré ; (iii) l'analyse approfondie est promue ; (iv) la recherche est développée ; (v) l'utilisation des statistiques est effective dans la prise de décision ; (vi) les capacités de communication des services statistiques sont renforcées.

Le coût de réalisation des activités de l'axe 4 se chiffre à 2,9 millions USD dont 1,5 millions USD (soit près de 52%) à mobiliser. Ce montant servira prioritairement à :

- la mise en place d'outils d'archivage, de bases de données pour 707.000 USD ;
- l'amélioration de la connectivité et la création de sites Web pour 518.000 USD ;
- la promotion de la culture statistique pour 290.000 USD et ;
- l'accroissement des capacités de communications pour 487.000 USD

8 Mise en œuvre

8.1 Cadre de mise en œuvre de la SNDS

Principes directeurs de la mise en œuvre

La mise en œuvre occupe une place importante dans la réussite de la stratégie de développement de la statistique. C'est dans ce cadre que sont définis des principes directeurs et les rôles de chaque acteur impliqué. Les conditions de réussite reposent sur un certain nombre de principes directeurs consensuels qui sont les suivants : la transparence, la participation, la flexibilité, la subsidiarité, la co-décision et l'équité.

8.2 Dispositif institutionnel

Le dispositif institutionnel de pilotage de la mise en œuvre de la SNDS est ainsi composé :

- Le Conseil National de la Statistique (CNS) qui est l'organe de coordination de la SNDS ;
- Le Comité Technique de la Statistique chargé de la programmation qui est l'organe technique de supervision et de gestion des activités de la SNDS. Il prépare pour les sessions du CNS, les rapports sur le niveau d'exécution des activités de la SNDS. Le CTS sera appuyé par les Commissions techniques spécialisées et enfin ;
- L'INS et les structures chargées des productions statistiques aux niveaux sectoriel et déconcentré sont chargés de l'exécution directe des activités dans leurs domaines de compétence.

Mécanisme de suivi et d'évaluation

Le système de suivi-évaluation repose sur la transparence et la pratique de l'approche participative. Chaque structure du SSN est responsable de l'exécution des activités relevant

Programme d'enquêtes 2009-2013 (USD)

Enquêtes et recensements	Périodicité	2009	2010	2011	2012	2013	Coût total
Enquêtes auprès des entreprises industrielles	annuelle	24 490	15 510	14 286	14 286	14 286	82 858
Enquêtes d'opinion auprès des chefs d'entreprises	annuelle	10 204	10 204	10 204	10 204	10 204	51 020
Enquête origine-destination des transports	annuelle	33 800	33 800	33 800	33 800	33 800	169 000
Recensement des artisans	10 ans	173 469	0	0	0	0	173 469
Enquête nationale sur l'artisanat	ponctuelle	0	30 612	0	0	0	30 612
Troisième recensement général de la population et de l'habitation	10 ans	1 300 000	4 400 000	500 000	300 000	0	6 500 000
Quatrième enquête démographique et de santé	5 ans	0	0	0	800 000	0	800 000
Quatrième enquête à indicateurs multiples	2 ans	0	0	0	200 000	0	200 000
Quatrième enquête intégrée pour l'évaluation de la pauvreté	5 ans	0	0	0	1 200 000	0	1 200 000
Quatrième enquête sur le questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB (V))	2 ans	0	300 000	0	300 000	0	600 000
Enquête sur le secteur informel (enquête 1 2 3)	5 ans	600 000	0	0	0	0	600 000
Enquête nationale sur le travail des enfants	ponctuelle	190 000	0	0	0	0	190 000
Enquête sur les violences faites aux femmes et aux enfants	ponctuelle	100 000	0	0	0	0	100 000
Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	annuelle	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
Troisième recensement général de l'agriculture	10 ans	450 000	2 500 000	1 500 000	50 000	0	4 500 000
Enquête permanente agricole	annuelle	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Enquête sur le secteur moderne et les grandes exploitations agricoles	3 ans	100 000	0	0	110 000	0	210 000
Enquête sur les filières maraîchères et fruitières	2 ans	0	175 000	0	175 000	0	350 000
Enquête de suivi de la campagne et d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des ménages	annuelle	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	80 000
Recensement national du cheptel	5 ans	400 000	2 000 000	100 000	0	0	2 500 000
Recensement des emplois dans les activités post-captures du poisson en pêche maritime et continentale	5 ans	75 000	0	0	0	75 000	150 000
Enquête de suivi sur les coûts et revenus dans les activités de pêche maritime, artisanale et industrielle.	4 ans	0	25 000	0	0	0	25 000
Enquête cadre sur la pêche continentale (production et prix à la production)	5 ans	0	25 000	0	0	0	25 000
TOTAL GÉNÉRAL		3 662 963	9 690 514	2 394 902	3 399 290	339 290	19 486 939

de ses compétences. Elle doit assurer la supervision quotidienne des activités qui lui incombent. En plus de ses activités de production, l'INS veille à la coordination technique de l'ensemble des activités. Il sera créé en son sein un service chargé de la coordination, de la planification et du financement des activités statistiques. Des indicateurs de progrès sont incorporés dans le cadre logique de la SNDS et rendent compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre. Le système de suivi-évaluation portera sur les éléments suivants : (i) le niveau de réalisation des objectifs de la SNDS ; (ii) le niveau d'exécution des activités annuelles (iii) le niveau de mobilisation financière des tranches annuelles (iv) l'appréciation des résultats sur les plans quantitatif et qualitatif (v) le respect du calendrier des opérations (v) l'efficacité du programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre, chaque structure opérationnelle élaborera des rapports semestriels d'exécution. Ces rapports devront inclure les aspects techniques et financiers. Ils seront consolidés au niveau du CTS pour être soumis au CNS.

Financement de la mise en œuvre

La mise en œuvre de la SNDS nécessite la mobilisation de ressources financières suffisantes. Celle-ci constitue un défi majeur à relever qui interpelle tous les acteurs. Le caractère participatif amorcé lors de l'élaboration de la stratégie doit être poursuivi jusqu'au niveau de la mobilisation des ressources financières. Le coût global de réalisation des activités de la SNDS est de 44,2 millions USD dont 34,3 millions USD, à mobiliser auprès des partenaires techniques et financiers (77,6% de l'enveloppe totale). A cet effet, tous les dispositifs existants devront être mis à profit : appui budgétaire, fonds commun/ basket-fund, requêtes spécifiques, financement de certaines activités dans le cadre de projets sous-régionaux ou régionaux, recours éventuel aux facilités mises en place pour l'appui au développement des SSN (STACAP de la Banque mondiale). La contribution de l'Etat (y compris la BCRG, les entreprises autonomes tels que le Port Autonome, la SEG et la SOGEL) est de 22,4 millions USD. Les ressources propres de l'INS et l'apport éventuel du secteur privé pourront contribuer au financement du plan d'action.

Plus de la moitié du budget sera consacré à l'amélioration de la qualité et de la couverture de la production statistique (64,4%). Le renforcement des capacités matérielles, humaines et financières occupe la seconde place (28,6%). L'amélioration de l'archivage et la diffusion absorbent 5,5% du budget. Le financement du développement institutionnel représente 1,5%.

En vue d'assurer le financement de la SNDS, les actions suivantes sont à réaliser : (i) sécuriser le financement des opérations statistiques courantes en identifiant et en mobilisant des ressources internes (ii) définir et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources extérieures.